

Brax *et vous*

Lot-et-Garonne

Magazine d'informations municipales

- juin 2026 -


**L'équipe
municipale
de Brax vous souhaite
un bel été
et de belles vacances**

**Conseil
municipal
2026-2032**
p. 6 et 7

**Dossier
Budget**
p. 8 et 9

Mairie de Brax
2 rue du Levant - 47310 BRAX
05 53 68 70 00 mairie@brax47.fr

 [mairiedebrax47310](https://www.instagram.com/mairiedebrax47310)

www.brax47.fr
 [mairie de Brax](https://www.facebook.com/mairie.de.brax)



Chères Braxoises et Chers Braxois,

C'est avec une profonde émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois en tant que Maire de notre commune.

Vous m'avez accordé votre confiance, et je tiens à vous en remercier sincèrement. Cette élection n'est pas celle d'une seule personne mais celle d'une équipe, d'un projet collectif et d'une volonté partagée de faire avancer notre territoire dans un esprit de dialogue, de proximité et d'action.

Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait, les attentes qui l'accompagnent et les responsabilités qui incombent à la fonction. Être maire, c'est être au service de tous les habitants, sans distinction. C'est écouter, fédérer, agir avec sérieux et détermination.

Notre commune possède de nombreux atouts : son dynamisme, son tissu associatif et économique, son école primaire et son accueil de loisirs... mais surtout ses habitants, qui chaque jour, participent activement à la vie de notre commune. Ensemble, nous devons préserver ce qui nous unit tout en préparant l'avenir avec ambition et réalisme.

Le mandat qui s'ouvre se déroulera dans un contexte exigeant. Les incertitudes économiques, les tensions internationales, les défis climatiques ou encore les contraintes pesant sur les finances publiques auront irrémédiablement des répercussions sur notre action locale.

Les prochains mois seront consacrés à plusieurs priorités : contribuer à maintenir un cadre de vie agréable, soutenir les initiatives locales, renforcer la solidarité intergénérationnelle et maintenir une gestion responsable des finances communales. Chaque décision sera prise dans l'intérêt général et dans le respect des engagements pris devant vous.

Je souhaite être un maire accessible et instaurer une relation de confiance durable entre la municipalité et les habitants. La participation citoyenne, l'écoute et la concertation auront toute leur place dans notre action municipale.

Je veux enfin saluer l'engagement des élus, des personnels municipaux, des bénévoles associatifs et de toutes celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour notre village. Leur implication est précieuse et indispensable.

L'avenir de Brax s'écrira avec vous et grâce à vous. Je suis convaincu que, collectivement, nous saurons relever les défis qui nous attendent et que nous construirons, ensemble, une commune toujours plus dynamique, solidaire et attractive.

Je vous souhaite, à tous, de bonnes vacances et un très bel été. Et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

Avec toute ma confiance et mon engagement.

Giuseppe Nocera
Maire de BRAX

En images | **3**

Proximité | **4-5**

Conseil Municipal | **6-7**

Budget 2025-2026 | **8-9**

Urbanisme | **10-12**

Jeunesse | **13-15**

Le coin des assos | **16-19**

Magazine Municipal de BRAX

Directeur de Publication : Giuseppe NOCERA

Rédaction : Commune de Brax,

Associations Braxoises

Mathieu DAL'ZOVO

Photos : Commune de Brax, Associations

Braxoises, Pixabay

Réalisation : Djamila LAGARDE

Impression : IGS Imprimerie



Commémoration du 8 mai

C'est sous un soleil radieux et en présence des jeunes Braxois et Braxoises que s'est déroulée la commémoration de la victoire du 08 mai 1945 dont c'était le 81^{ème} anniversaire. Suite aux dépôts de gerbes et de fleurs au monument aux morts, trois textes ont été lus par les élèves de l'école primaire de Brax qui ont ensuite interprété notre hymne national. Le café de l'amitié est venu clore cette belle matinée. La ville remercie tous les participants.



Tous unis contre la sclérose en plaques

Dimanche 3 mai, la ville a participé à une matinée d'information, d'échange et de sensibilisation organisée au centre commercial sur cette maladie auto-immune de l'adulte jeune touchant le système nerveux central.



Élections municipales

Lors des élections municipales du dimanche 15 mars, la ville a élu comme maire, M. Giuseppe Nocera de la liste « **Agir ensemble pour Brax** » avec 779 votes soit 84.95 %. Le taux de participation est de 58,37 % avec 917 votants.



*L'équipe municipale à l'issue du 1^{er} conseil municipal du 20 mars
M. le Maire et ses adjoints*

Vacances de Pâques à l'accueil de loisirs

Entre Astérix & Obélix revisités au pays des Lapins Crétins et une drôle d'invasion d'extraterrestres chez les lapins, les enfants ont voyagé dans des mondes magiques et plein de surprises, imaginés avec créativité par l'équipe d'animation. Au programme : des jeux, des activités créatives, des moments de partage et plein de rires. De belles vacances conclues par une journée déguisée haut en couleur et d'une chasse aux œufs pour les plus gourmands !



Mars Bleu

Dimanche 1er mars, la ville s'est mobilisée, pour la 2^{ème} édition de Mars Bleu, afin de sensibiliser le public à l'importance du dépistage du cancer colorectal. Afin de favoriser l'accessibilité et de toucher le plus grand nombre, les associations d'Action Cancer 47, le Comité de cancérologie 47 et l'association Asalée ont tenu un stand au centre commercial. Des échanges, de la documentation et une explication de l'utilisation du kit de dépistage étaient proposés.



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi : 8 h 30 à 12 h

Mardi : 8 h 30 à 12 h

Mercredi : 13 h 30 à 18 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Prendre rdv avec le maire ou un élu

Vous pouvez demander un rendez-vous avec le Maire de Brax ou un élu directement auprès de la Mairie :

Coordonnées :

Adresse : 2 rue du Levant, 47310 Brax

Tél : 05 53 68 70 00 - Email : mairie@brax47.fr

La mairie indique qu'il faut envoyer un mail en précisant

- ✓ avec quel élu vous souhaitez un rendez-vous
- ✓ le sujet
- ✓ un court motif de la demande

Site officiel : brax47.fr / la mairie / prendre-rendez-vous-avec-un-élu

Permanences du Maire sur rendez-vous :

- ✓ les lundis après-midi : 14h30 / 17 h
- ✓ les mercredis après-midi : 14h30 / 17h

Rappel sur le brûlage des déchets

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire type, **un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.**

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- ✓ l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- ✓ les feuilles mortes,
- ✓ les résidus d'élagage,
- ✓ les résidus de taille de haies et arbustes,
- ✓ les résidus de débroussaillage.



L'élimination des déchets verts passent par la valorisation (paillage, compostage) ou bien par la gestion collective des déchets (déchèterie communautaire de Brax). Brûler ses déchets verts dans son jardin peut entraîner des peines d'amendes allant jusqu'à 450 euros.

Horaires d'été de la déchèterie

La déchèterie de Brax est ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h toute l'année sauf les dimanches et jours fériés. **En cas de canicule, les horaires d'ouverture seront modifiés.**

Plus d'infos sur le site www.agglo-agen.fr

Mouvement de personnel

Madame Ludivine Boulogne occupe depuis février le poste d'assistante gestion comptable suite au départ de Madame Audrey Deveaux Tancogne.

Mme Monique Sala du service administratif en charge des relations à la population et à l'urbanisme a quitté la collectivité en mars. Mme Sandrine Sérougne occupe ce poste depuis le 1^{er} juin.

Lutte contre les bruits de voisinage

Arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 5 janvier 2015

Arrêté municipal du 19 mai 2015

Le bruit constitue une des principales causes de nuisances invoquées par les concitoyens et les conséquences sanitaires dues au bruit sont aujourd'hui bien connues (lésions auditives, insomnies, pathologies cardiaques, agressivité, dépressions...).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables : 8h30 à 12h30 et 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestiques ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (aboiements et divagations...).

CCAS de Brax (Centre Communal d'Action Sociale)

Solidarité • Écoute • Proximité

Besoin d'aide ou d'informations ?

Le CCAS de Brax accompagne les habitants de Brax en toute confidentialité.

Pour qui ?

Familles • Séniors • Aidants • Personnes isolées • Personnes en difficulté ou en situation de handicap

Nos services

- ✓ Écoute et accompagnement
- ✓ Aide ponctuelle
- ✓ Orientation vers les partenaires sociaux
- ✓ Soutien aux séniors
- ✓ Aide aux démarches administratives

Ateliers et actions de prévention

Des permanences auront lieu à partir du mois de septembre.

Plus d'informations à venir.

Contact

2 rue du Levant – 47310 BRAX - 05 53 87 00 00

mairie@brax47.fr

brax47.fr

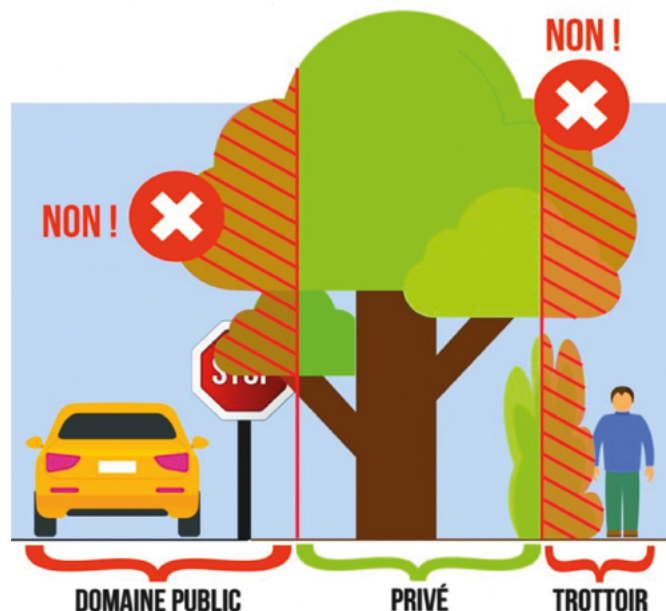
Empiètement des végétaux sur la voie publique

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.



Urbanisme

La révision du plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Dans le cadre du futur Plan local d'urbanisme intercommunal de l'Agglomération d'Agen à 44 communes arrêté le 30 octobre dernier, et afin de recueillir tous les avis, une enquête publique démarre **le lundi 22 Juin 2026 matin jusqu'au jeudi 6 Août 2026 après midi inclus**.

Le dossier complet d'enquête publique sera disponible en version papier à la mairie.

Les habitants pourront consulter le dossier aux heures d'ouverture habituelles de la mairie.

Un registre dématérialisé est mis en place le temps de l'enquête publique. Le lien pour y accéder vous sera communiqué ultérieurement.

Vous pouvez rencontrer sur la commune l'un des trois commissaires enquêteurs **le lundi 29 juin de 8h30 à 12h et le mercredi 29 juillet de 13h30 à 18h** lors de leurs permanences.

Les règles d'urbanisme en matière de construction :

Le contrôle du bon achèvement des travaux autorisés par votre permis de construire, déclaration de travaux. Pour une sécurité juridique de votre construction et le respect des règles d'urbanisme, nous vous rappelons que tous les travaux de construction sont soumis à déclaration. Dès lors que vous entreprenez une construction (clôtures, abri de jardin, piscine, modification de façade, garage, extensions...), vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un Permis de Construire ou une Déclaration Préalable de travaux.

Pour information, toutes les piscines, même hors sol et non démontables, supérieures à 10 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie. Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Cette mission est réalisée par les services de l'Agglomération à la demande des communes membres et est effectuée sous l'autorité du Maire de votre commune.

Ce contrôle est obligatoire ou facultatif selon la nature des travaux réalisés et les contraintes réglementaires. Dans tous les cas, vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en mairie : D.O.C (Déclaration d'Ouverture de Chantier), D.A.A.C.T (Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux). Quelques conseils : N'hésitez pas à faire constater, par le service de la police de l'urbanisme, la régularité des travaux en cours, principalement lors de l'étape sensible qu'est l'implantation des constructions. Déposer dès que possible en mairie la D.A.A.C.T (point de départ des délais pour agir, de certaines actions contentieuses).

Pour tout renseignement : Police de l'urbanisme Agglomération d'Agen au 05 53 69 21 80 et la Mairie de Brax au 05 53 68 70 00.

Conseil municipal 2026 - 2032



Giuseppe Nocera
Maire



François Allard
1^{er} Adjoint au Maire

Assure l'intérim et le remplacement du Maire. Participe à toutes les commissions communales. Associations, Sport, Ressources Humaines, Communication, Agriculture, Hydraulique, Ruralité, Affaires Funéraires



Véronique Bonnet
2^{ème} Adjointe au Maire

Finances, Marchés Publics, Subventions, Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Hygiène, Développement Durable, Communication, Affaires Funéraires.



Erwan Anger
3^{ème} Adjoint au Maire

Urbanisme, Aménagement du Territoire, Développement Economique, Tourisme, Emploi, Communication, Affaires Funéraires.



Sylvie Garnon
4^{ème} Adjointe au Maire

Affaires Sociales, Famille, Habitat, Jeunesse, 3^{ème} Âge, Politique de Santé, Démographie, Lutte contre les formes d'exclusion, Communication, Affaires Funéraires.



Thierry Haiarrassary
5^{ème} Adjoint au Maire

Voiries et Eclairage Public, Sécurité Routière, Transport, Bâtiments, Réseaux, Cimetière, Accessibilité, Communication, Affaires Funéraires.

En outre, Monsieur le Maire souhaite compléter ses délégations en désignant trois Conseillers municipaux Délégués aux tâches suivantes :



Jean-Claude Dupouy
1^{er} délégué

Sécurité et Tranquillité Publique, Surveillance des Opérations Funéraires, Communication.



Sylvie Monbec
2^{ème} déléguée

Politique de Santé, Accessibilité et Place du Handicap, Surveillance des Opérations Funéraires, Communication.



Dorian Richou
3^{ème} délégué

Culture, Vie Scolaire et Cantine, Surveillance des Opérations Funéraires, Communication.

Les conseillers municipaux



Catherine Faugé



Carine Roquet



José Marivela



Aurélie Ferraro



Jean-Marc Phéby



Laurent Julien



Carole Milani



Marie-Noëlle Riva



Noémie Gorse



Damien Dal'Bo

Commissions communales



Finances, Marchés Publics, Subventions

Véronique Bonnet (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Thierry Hiairassary,
Catherine Faugé, Aurélie Ferraro



Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Hygiène, Développement Durable

Véronique Bonnet (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Sylvie Garnon,
Thierry Hiairassary, Sylvie Monbec,



Développement Economique, Commerce, Artisanat, Tourisme, Emploi

Erwan Anger (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Sylvie Garnon,
Thierry Hiairassary, Sylvie Monbec

Urbanisme, Aménagement du Territoire

Erwan Anger (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, Véronique Bonnet, Thierry
Hiairassary, Carole Milani, Jean-Marc Phéby

Associations, Sport

François Allard (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, Erwan Anger, Sylvie Garnon, José
Marivela, Marie-Noëlle Riva

Éducation, Jeunesse, Enfance

Sylvie Garnon (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Véronique Bonnet,
Dorian Richou, Sylvie Monbec



Affaires Sociales, Famille, Habitat, Séniors

Sylvie Garnon (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Sylvie Monbec,
Damien Dal'Bo, Catherine Faugé



Voirie, Sécurité Routière, Transport, Bâtiments, Réseaux, Cimetière, Accessibilité

Thierry Hiairassary (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, Erwan Anger, Jean-Claude Dupouy,
Laurent Julien, Carole Milani

Politique de Santé, Accessibilité et place du Handicap

Sylvie Monbec (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Sylvie Garnon, Carole
Milani, Carine Roquet

Communication, Fêtes et Cérémonies, Relation avec la Population

Sylvie Garnon (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Véronique Bonnet,
Erwan Anger, Thierry Hiairassary

Agriculture, Hydraulique, Ruralité

François Allard (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, Thierry Hiairassary, Damien Dal'Bo,
José Marivela, Carole Milani



Culture, Vie Scolaire, Cantine

Dorian Richou (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Erwan Anger, Sylvie
Monbec, Aurélie Ferraro

Sécurité et Tranquillité Publique

Jean-Claude Dupouy (Responsable de la Commission)

Giuseppe Nocera, François Allard, Laurent Julien, José
Marivela, Jean-Marc Phéby

Gestion de Crise, Plan Communal de Sauvegarde

Giuseppe Nocera (Responsable de la Commission)

François Allard, Véronique Bonnet, Erwan Anger, Sylvie
Garnon, Thierry Hiairassary

Budget

2025 a été marquée par deux investissements majeurs à hauteur de 1 650 000 €

- ✓ La Plaine des Sports et des Familles
- ✓ La sécurisation du carrefour Commarque/ Le Pintre incluant l'aménagement de l'entrée de ville.

La Commune en quelques données financières :

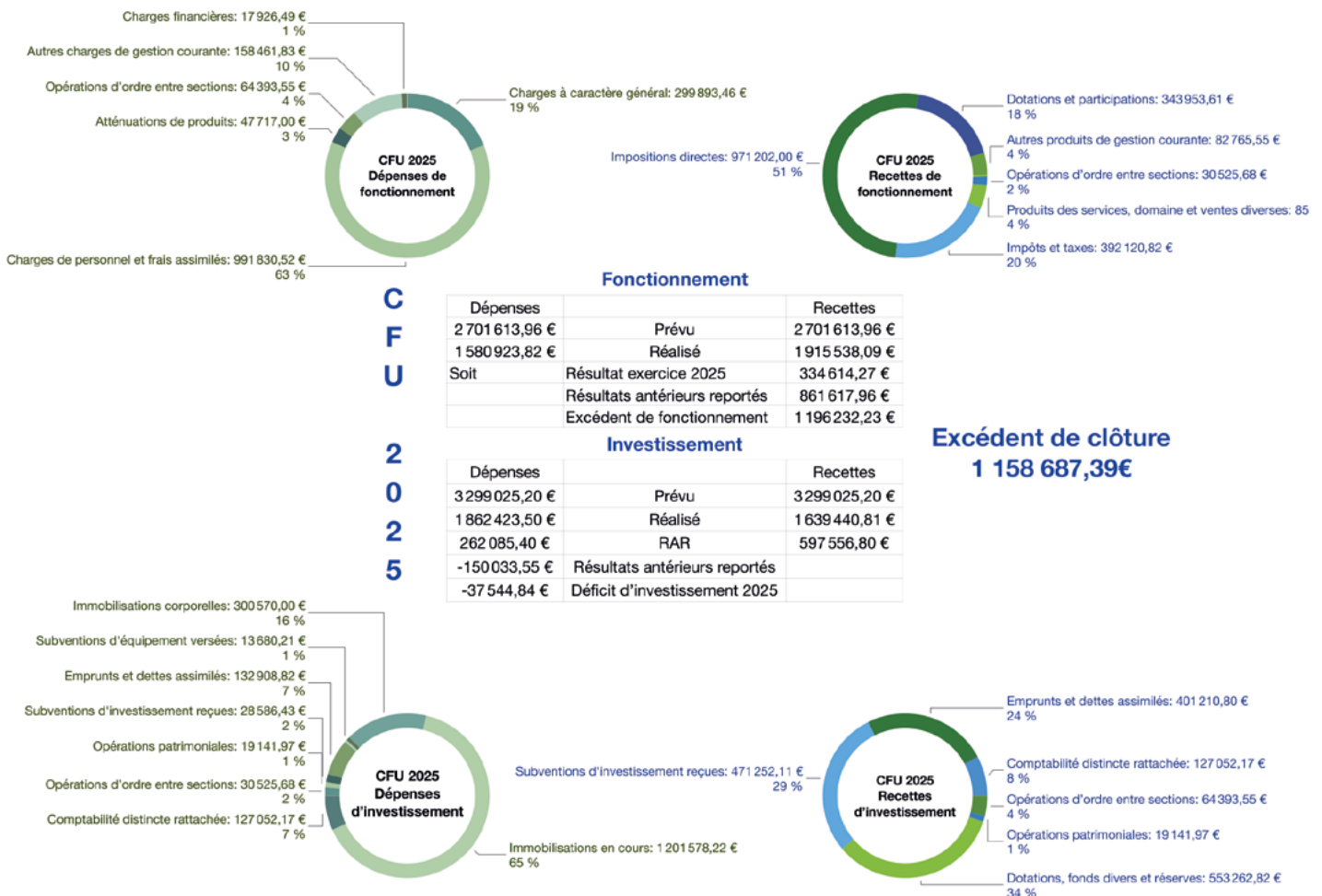
- Des produits réels de fonctionnement en progression de 5,69 %
- Des charges réelles de fonctionnement en progression de 1,11 %
- Une Capacité d'Autofinancement brute de 390 438€ représentant un taux de 17,49% considéré comme confortable

Pour rappel, la capacité d'autofinancement brute évalue la capacité de la Commune à dégager des ressources pour rembourser ses emprunts et autofinancer ses investissements.

Une Capacité d'Autofinancement nette de 258 609€

Pour rappel, la capacité d'autofinancement nette évalue la capacité de la Commune à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour autofinancer ses investissements. Elle représente l'excédent de fonctionnement après le remboursement des dettes en capital.

- Un fonds de roulement de 823 233€ soit 205,37 jours de charges réelles (recommandé 90 jours).
- Un encours de la dette de 965 464€.
- Une capacité de désendettement de 2,47 années de CAF soit un ratio d'endettement de 0,52. Cela signifie que la Commune pourrait solder l'intégralité de sa dette en consacrant 6,24 mois de ses produits de fonctionnement. La Commune est donc faiblement endettée.





Sécurisation du carrefour de Commarque/ Le Pintre



La Plaine des Sports et des Familles

Les choix de fonctionnement 2026-2027

- Réfection des voiries, des fossés, propreté.
- Entretien du patrimoine communal : toiture église...
- Soutien financier et matériel renouvelé aux Associations.
- Renforcement des actions à destination des personnes les plus fragiles (CCAS).
- Des services administratifs, techniques, enfance permettant de répondre aux besoins de la population.

Les choix d'investissement 2026-2027

- Installation de nouveaux candélabres photovoltaïques, de panneaux de signalisation,
- Poursuivre la Défense Extérieure contre l'Incendie (installation de bâches ou de bornes incendies),
- Acquisition de matériels informatiques et de mobiliers,
- Rénovation par phase des sanitaires de l'école,
- Installation d'un nouveau chauffage à l'Église,
- Extension de la maison de Santé dans l'objectif d'une labellisation en maison de Santé Pluridisciplinaire,
- Extension du cimetière.

Stabilité des taux d'imposition 2026

Lors du Conseil Municipal du 4 avril, les taux d'imposition des taxes directes locales ont été reconduits pour l'exercice 2026 soit :

- 45,35% pour la taxe sur le foncier bâti (18,02 % de part communale et 27,33% de part départementale).
- 78,40 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Pour rappel, le taux de taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires : 10,30%

Les bases ayant été revalorisées par l'État, les taxes que vous allez devoir payer seront en hausse malgré le maintien des taux communaux à leur niveau de 2025.

BUDGET PRIMITIF 2026		
Fonctionnement	Recettes	2 989 218,39 €
	Dépenses	2 989 218,39 €
Investissement	Recettes	2 189 665,03 €
	Dépenses	2 189 665,03 €

Entretien des ouvrages d'art communaux

Durant le mois de février, les services techniques communaux ont mené une campagne d'entretien des ouvrages d'art de la commune. Notre commune ne compte pas moins de 16 ponts et ouvrages d'art, dont certains sont situés en limite des communes voisines du Passage d'Agen et de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. Ce patrimoine, indispensable à la circulation et au franchissement des fossés et cours d'eau, nécessite une surveillance et un entretien réguliers afin d'en garantir la pérennité.

Les interventions réalisées ont principalement consisté au retrait de la végétation présente sur les tabliers



des ponts, leurs abords immédiats ainsi que sur certains éléments maçonnés. Ces opérations, menées de façon préventive, sont également l'occasion d'effectuer une inspection

visuelle sommaire des ouvrages afin de repérer d'éventuels désordres : fissures, infiltrations, dégradation des joints, obstruction des évacuations d'eau ou développement racinaire.

L'entretien courant des ouvrages d'art constitue un enjeu majeur pour prolonger leur durée de vie et éviter des réparations lourdes et coûteuses. La maîtrise de la végétation est notamment essentielle, car les racines peuvent fragiliser les maçonneries, favoriser les infiltrations d'eau et accélérer les dégradations des structures. Le nettoyage des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales, la surveillance régulière des appuis et des garde-corps ainsi que le maintien de la visibilité des ouvrages font également partie des bonnes pratiques recommandées.



Le parvis de l'église et de la mairie retrouve son éclat

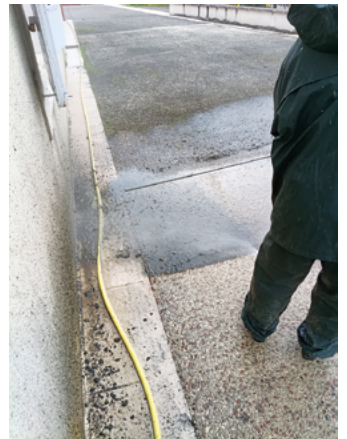
Les services techniques communaux sont intervenus sur le parvis de l'église et de la mairie afin de réaliser une importante opération d'entretien et de nettoyage du revêtement.



Au fil des années, des mousses, lichens et diverses impuretés s'étaient progressivement déposés et incrustés dans le béton désactivé, altérant l'aspect esthétique de la place, mais pouvant également rendre certaines zones plus glissantes par temps humide. Les travaux ont consisté à procéder au décapage

à haute pression des surfaces afin de redonner tout son éclat au parvis. Grâce à cette intervention, la place a retrouvé l'aspect qu'elle présentait à l'issue des travaux de rénovation réalisés en 2019.

Au-delà de l'amélioration visuelle, ces opérations d'entretien participent à la préservation durable des aménagements publics. Par cette intervention, la commune poursuit son engagement en faveur de l'entretien et de la valorisation du cadre de vie communal.



Sécurité routière : la commune renforce la protection des piétons

La commune a procédé à l'installation de deux panneaux lumineux photovoltaïques au niveau du passage piéton situé à l'intersection de la RD 119 (avenue des Landes) et de la rue Marcel Domingue. Ces nouveaux aménagements visent à améliorer la visibilité et la sécurité de la traversée piétonne, notamment aux abords des écoles.

Pourquoi ces aménagements ?

Notre commune connaît une augmentation du trafic routier, et les demandes des habitants pour sécuriser ce point de passage étaient nombreuses. Ces panneaux lumineux permettent désormais de signaler clairement

la présence du passage piéton, réduisant ainsi les risques d'accidents et facilitant la circulation pour tous.

Un engagement pour la sécurité de tous

Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de la commune pour améliorer la sécurité routière, en particulier pour les piétons et les écoliers. D'autres actions pourraient suivre, en fonction des besoins identifiés et des retours des habitants.



Reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières communaux



Afin de préserver la dignité et le bon entretien des cimetières Saint-Pierre et La Ville, la commune de Brax a engagé une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon.

Cette démarche, prévue et encadrée par la réglementation funéraire, permet aux communes d'intervenir lorsque certaines concessions apparaissent manifestement délaissées depuis de nombreuses années : monuments dégradés, végétation envahissante, absence durable d'entretien ou sépultures

présentant un état de détérioration important. L'objectif n'est pas de remettre en cause le souvenir des familles, mais de garantir le respect dû aux défunts, la sécurité des visiteurs ainsi que la bonne conservation des cimetières communaux.

Le 29 octobre 2025, un avis de constat d'abandon a été affiché à l'entrée des deux cimetières pour informer le public

des concessions concernées par cette procédure. Par ailleurs, lorsque cela a été possible, les concessionnaires, descendants ou ayants droit ont été recherchés puis informés individuellement de la tenue d'un constat contradictoire organisé le 8 décembre 2025 à 14 h 30.

Lors de cette étape, un procès-verbal a été établi sur place afin d'identifier les concessions présentant un état d'abandon caractérisé.

Conformément à la réglementation, un délai d'un an est ensuite laissé aux familles pour permettre la remise en état et l'entretien des sépultures concernées.

Un nouveau constat sera réalisé le 8 décembre 2026. Si aucun entretien ou travaux nécessaires n'ont été effectués d'ici là, certaines concessions pourront alors être reprises par la commune, selon la procédure légale en vigueur.

La municipalité invite les personnes disposant d'informations concernant ces concessions, ou connaissant les descendants et ayants droit des familles concernées, à se rapprocher de la mairie.



Travaux de sécurisation du réseau d'eau potable : une interconnexion stratégique pour le territoire

L'Agglomération d'Agen a engagé le 20 avril 2026 et pour une durée prévisionnelle de quatre mois, des travaux sur le chemin du Pintre, entre le croisement de la RD 119 et le chemin de Barrail.

Ces travaux concernent l'extension du réseau structurant d'eau potable afin de renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau du territoire. Ils s'inscrivent dans le projet de maillage entre les usines d'eau potable de Sivoizac et de Sérignac-sur-Garonne, rendu possible grâce au nouveau Pont de Camélat. Ce raccordement permettra d'améliorer la continuité du service public de l'eau, de mieux répartir les capacités de production entre les différents secteurs et de garantir une alimentation plus fiable pour les habitants, notamment en période de forte consommation ou en cas d'incident technique.

La nouvelle usine de traitement de Sérignac-sur-Garonne, inaugurée récemment par l'Agglomération d'Agen, a été conçue pour répondre aux besoins futurs du territoire et renforcer la préservation de la ressource en eau. L'interconnexion avec le réseau existant constitue aujourd'hui une étape essentielle pour sécuriser durablement la desserte en eau potable des communes de

l'agglomération.

Le chantier est réalisé par l'entreprise MAC² RÉSEAUX, titulaire du marché public.

Pendant toute la durée des travaux, le chemin du Pintre est fermé à la circulation, sauf pour les riverains, conformément à un arrêté de circulation.

La municipalité et l'Agglomération d'Agen remercient les habitants pour leur compréhension face aux désagréments temporaires occasionnés par ce chantier, indispensable à l'amélioration et à la sécurisation du service public de l'eau.



Tempête Nils : mobilisation des services et solidarité des habitants

Dans la nuit du 11 au 12 février dernier, la tempête Nils a durement frappé notre territoire, comme de nombreuses communes du Sud-ouest. Rafales de vent, fortes précipitations et chutes d'arbres ont entraîné d'importantes perturbations dès les premières heures de la matinée.

À Brax, les services techniques communaux ont été mobilisés dès 5 heures du matin afin de sécuriser et dégager les voies de circulation rendues impraticables par les nombreux branchages et arbres tombés sur les routes et chemins communaux. Au total, ce sont près de dix arbres de haute tige qui ont dû être débités puis évacués au cours de la journée du 12 février afin de permettre la réouverture progressive des axes de circulation et l'accès aux habitations.

Comme dans de nombreuses communes touchées par cet épisode climatique exceptionnel, les réseaux électriques et de télécommunication ont subi d'importants dommages. À Brax, 67 foyers ont été privés d'électricité entre le jeudi et le samedi. Face à cette situation, un bel élan de solidarité s'est rapidement mis en place. Plusieurs habitants épargnés par les coupures ont spontanément proposé et prêté des groupes électrogènes à leurs voisins concernés. Un geste de solidarité exemplaire qui illustre une nouvelle fois l'esprit d'entraide et de proximité qui anime notre commune.

Les conséquences de la tempête se sont fait sentir



durant plusieurs semaines encore, les interventions sur les réseaux électriques et de télécommunication s'étant poursuivies jusqu'à la mi-mai afin de réparer les câbles et supports endommagés.

Malgré l'intensité des précipitations, la commune a toutefois été préservée des inondations. Dans les heures et jours ayant suivi l'événement, une attention particulière a été portée à l'évolution des niveaux d'eau du Labourdasse et du Ministre. Cette situation a permis de constater l'efficacité des bassins de rétention aménagés sur ces deux cours d'eau, dont le rôle d'écrêtement des crues a contribué à limiter significativement la montée des eaux et à protéger les secteurs habités.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des agents mobilisés, ainsi que les habitants qui ont participé, par leur aide et leur solidarité, à surmonter cet épisode climatique exceptionnel.

Travaux d'étanchéité du toit-terrasse du foyer rural

La commune a entrepris des travaux de réfection de l'étanchéité du toit-terrasse de la salle du foyer rural, utilisée notamment par les associations de danse et de yoga.

Ces dernières années, plusieurs infiltrations d'eau sont apparues, rendant nécessaire une intervention complète sur l'étanchéité du bâtiment.

Les travaux ont débuté par le retrait de la couche d'enrobé recouvrant l'ancien revêtement bitumineux, opération réalisée par la société Eurovia. À l'issue de cette phase préparatoire, l'entreprise Perez Étanchéité, basée au Passage d'Agen, a procédé à la dépose de l'ancienne étanchéité datant de la construction du

bâtiment dans les années 1970, avant la mise en œuvre d'un nouveau revêtement.

Afin de préserver durablement cette nouvelle étanchéité, le toit-terrasse a ensuite été recouvert de dalles sur plots. De couleur claire et créant un vide d'air, ces dalles permettront de limiter les effets de la chaleur sur le bitume et d'améliorer le confort thermique de la salle.

Ces travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires de février, malgré des conditions climatiques particulièrement difficiles.

Le montant total de l'opération s'élève à 15 415,77 € hors taxes, soit 18 498,93 € TTC.



Accueil Périscolaire

Cette année encore, les enfants ont participé à de nombreuses activités autour de différentes thématiques : ateliers manuels, scientifiques, sportifs, couture, créations artistiques et jeux collectifs. Ces moments leur permettent de découvrir, de créer, de s'épanouir et de s'amuser pleinement.

Nous avons également commencé le réaménagement du jardin, un beau projet collectif auquel les enfants participent avec enthousiasme, en contribuant à l'aménagement et à la décoration des espaces.

Par ailleurs, nous poursuivons la mise en place du brosseage des dents afin de sensibiliser les enfants à l'hygiène et aux bonnes habitudes du quotidien.

Dans le cadre de l'atelier dessin, les enfants vont reproduire leurs créations sur les murs et les peindre à l'intérieur du périscolaire.

Le spectacle de Noël a également marqué cette année, avec des poèmes, des chorégraphies et de beaux moments de partage qui ont ravi les familles.

Pour finir l'année, toute l'équipe prépare actuellement activement la kermesse de fin d'année, au cours de laquelle seront exposés les nombreux chefs-d'œuvre réalisés par les enfants tout au long de l'année. Une belle manière de clôturer cette année riche en activités, en découvertes et en souvenirs.



Accueil de Jeunes

Dans le prolongement des chantiers jeunes, le service a connu une évolution significative, conduisant à l'ouverture d'un accueil jeunes.

L'Accueil Jeunes a ouvert ses portes en février dernier, marquant le début d'un tout nouveau périple pour les adolescents de la commune. Après de nombreux échanges avec les jeunes et leurs familles, le lundi 9 février sonnait enfin l'heure du grand départ.

Les premiers jours furent consacrés à la découverte de ce nouvel univers. Chacun a pu prendre ses marques, apprivoiser les lieux et commencer à écrire les premières pages de cette aventure collective. Très vite, les jeunes se sont lancés dans une première expédition : une course d'orientation réunissant 18 participants, guidés par l'équipe d'animation. Entre défis, entraide et découvertes, cette expérience a éveillé chez eux l'envie de transmettre à leur tour ce goût de l'aventure.



Inspirés par cette première étape, ils ont alors imaginé et organisé un grand jeu destiné aux enfants des Tornades (8-11 ans) inscrits à l'accueil de loisirs. Cette mission, menée avec enthousiasme et créativité, s'est transformée en un véritable moment de partage, clôturant avec succès ce premier chapitre.



Mais tout périple réserve de nouvelles escales... Lors des vacances d'avril, le groupe s'est retrouvé pour poursuivre son chemin autour d'une nouvelle aventure : la Journée de l'engagement citoyen, organisée par le service Jeunesse et Sports du Département. À travers des échanges, des réflexions et un projet artistique inspiré du célèbre artiste Banksy, les jeunes ont exploré les valeurs de l'engagement, de la solidarité et de la citoyenneté. Une étape importante sur le chemin qui les mènera bientôt vers l'âge adulte.

Leur implication, aussi bien durant cette aventure que lors des précédentes actions menées, notamment les chantiers jeunes, a été saluée par les acteurs Enfance-Jeunesse du territoire lors de l'événement de clôture des vacances. Une belle reconnaissance pour ces jeunes explorateurs du



vivre-ensemble.

Et l'histoire continue... Un nouveau chapitre s'annonce désormais : l'été ! Ce troisième acte se déroulera du lundi 20 au vendredi 31 juillet, de 13h30 à 17h00.

Pour rejoindre l'aventure, il suffit d'inscrire votre adolescent via le portail famille ou par mail, afin de garantir un accueil de qualité à tous les participants. L'Accueil Jeunes restera ouvert à tous les adolescents inscrits, leur offrant un lieu pour partager des moments de vie, de rire et de complicité avec les autres jeunes Braxois.

Le voyage ne fait que commencer...

À très vite devant la salle des Levants !



Accueil de Loisirs

Les différents groupes de l'accueil de loisirs (3-4 ans, 5 ans, 6-7 ans et 8-11 ans) ont participé à de nombreuses activités autour de thématiques variées : activités manuelles, sportives, scientifiques, artistiques, grands jeux et sorties en plein air. Chaque projet permet aux enfants de découvrir, d'apprendre et de s'épanouir dans une ambiance conviviale et dynamique.

Nous avons également mis en place une sensibilisation au code de la route afin de préparer les enfants au permis vélo, à travers des ateliers et des parcours d'entraînement. Ils ont ainsi appris les règles essentielles de sécurité tout en s'amusant.

Dans le cadre de l'embellissement des locaux, une fresque a été réalisée sous le préau de la cour côté école maternelle sur le thème des extraterrestres.

Les 8-11 ans se sont également investis dans la construction d'un salon en palettes pour le préau, un beau projet dont ils peuvent être fiers.

À l'accueil de loisirs, nous avons à cœur de proposer des activités variées, éducatives et créatives afin d'offrir aux enfants une année riche en découvertes.



Conseil Municipal des Enfants

Depuis septembre, le Conseil Municipal des Enfants (1 maire et 7 adjoints) a mené plusieurs actions au sein et en dehors de l'école. Parmi elles, la mise en place du banc de l'amitié qui permet aux enfants qui se sentent seuls ou tristes de demander de l'attention et de l'écoute de la part de leurs camarades.

Ce banc de l'amitié fait suite à la boîte aux lettres qui a été mise en place à l'intérieur de l'école et où les enfants peuvent s'exprimer sur leurs sentiments.

La participation aux commémorations est un moment important pour les élus du CME, cela leur met en avant des valeurs et il est essentiel de transmettre le passé historique de la France.

Des chansons sont apprises en rapport avec la célébration (chant des partisans) mais aussi et surtout la Marseillaise afin que les enfants comprennent que ce n'est pas qu'un chant sportif. Il représente la France.

En partenariat avec l'école, les élus du CME durant ces commémorations ont aussi lu des lettres de Poilus pour le 11 novembre, des poèmes et des textes pour le 08 mai.

Nous avons pu aussi faire intervenir des anciens combattants et ils ont pu échanger avec les élèves des classes de CE2/CM1/CM2. Ils ont pu comprendre ce qu'ont fait et font encore nos soldats pour nous.

Pour finir cette année de CME, ils organisent une course/rando familiale au profit du refuge animalier de Brax.

ANIFUN se déroulera le dimanche 07 juin à la plaine des sports de Brax.



AS Badabrax - Et de 2 !



Les ambitions affichées en début de saison ont été pleinement concrétisées par les résultats obtenus sur les terrains ! Petit exploit dans l'histoire du club 2 de nos équipes d'interclubs qui seront en division Régionale la saison prochaine (en R1 et en R3). Il s'agit également de la première fois que cela arrive pour un club dans l'histoire du badminton lot-et-garonnais. Nous sommes très fiers de nos joueurs et ferons le maximum pour les accompagner le mieux possible la saison prochaine.

Au mois de mars s'est également tenu un tournoi par équipe. Déguisements autorisés (et fortement conseillés) sur le thème du cinéma. Des joueurs venus de partout en Nouvelle-Aquitaine se sont affrontés tout au long d'une journée placée sous le signe de la décontraction.



Que vous soyez un compétiteur acharné ou un adepte du bad-détente, le club prouve chaque semaine que l'important reste le plaisir de l'échange, volant en main.

Cantine scolaire

L'année 2025 s'est terminée à la cantine par le traditionnel repas de Noël, toujours très apprécié des enfants et des adultes. La visite du Père Noël a émerveillé les plus petits comme les plus grands, dans une ambiance chaleureuse et festive. Les convives ont également pu profiter de mets d'exception préparés avec talent par les doigts en or de Mireille et Nicholl.

Le 28 février dernier s'est tenu le loto annuel de l'association. Cette soirée, placée sous le signe de la réussite, de la bonne humeur et de la convivialité, a une nouvelle fois rencontré un très beau succès. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'organisation et à la réussite de cet événement (fournisseurs, bénévoles, donateurs...)

Les recettes générées par ces animations permettent d'offrir aux enfants toujours plus de qualité et de nouvelles activités. Cette année, ils ont notamment pu bénéficier des interventions de Village 47 autour des agrumes, ainsi que de l'arrivée d'un nouveau fournisseur local, la ferme de Marauli.

L'année scolaire touche désormais à sa fin et, comme chaque année, elle sera passée très vite. Un grand merci à Mireille et Nicholl pour leur investissement quotidien, ainsi qu'à tous les membres de l'association pour leur implication. Merci également à la municipalité pour son soutien indéfectible tout au long de l'année.



Brax en forme

BRAX EN FORME est une association de gymnastique volontaire qui propose 4 cours (avec 4 animateurs différents) : cardio-renforcement musculaire, pilâtes et danse alignée. Vous pouvez venir faire un essai quand vous voulez !

De nombreux thèmes sont proposés tout au long de l'année : pirate, noir et blanc, années 70, halloween... Nous essayons de rendre le sport amusant, sans prise de tête et sans jugement.

Prochain rendez-vous fin juin pour un cours aux couleurs de la Lituanie.

Contact : Facebook : BRAX EN FORME, mail : braxenforme2023@gmail.com

Secrétaire : Isabel Paulos

Trésorière : Blandine Tremier

Présidente : Alexia Cominotti



Foyer des jeunes de Brax

Section Accros Gym

La section Accros'Gym se renouvelle au gré des saisons. Depuis le mois de septembre, nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouveaux coachs : Damien le mardi soir (renforcement musculaire et cours spécial mal de dos) et Angela le mercredi soir (pilates et stretching). Nous vous invitons à nous rejoindre pour des cours dynamiques et conviviaux qui s'adaptent à tous les niveaux !

Section Accros Zen

La section Accros'Zen vous invite cette année encore aux cours de yoga, proposés le lundi matin par Mahi et le vendredi soir par Éric. Ce sont des moments pour soi, composés de la pratique d'asanas (postures), du Pranayama (respirations) et de détente. Les cours sont ouverts à toutes et tous, n'hésitez pas à venir les découvrir !

Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez-nous au 06.77.68.68.80



Section Accros d'Art

L'atelier de dessin et peinture de la section « Accros d'Art » du Foyer des Jeunes, le samedi matin de 10h à 12h, a accueilli cette année 13 jeunes adhérents venus apprendre ou se perfectionner en dessin dans une ambiance sympathique et studieuse. Cet atelier est aussi ouvert aux adultes qui le souhaitent. Les 2 adultes participants à l'atelier du mardi après-midi ont pu, comme les enfants, suivre des cours sur la perspective, le dessin des mains et sur le cercle chromatique, mais aussi sur le portrait.

L'atelier du samedi clôture sa saison le samedi 13 juin autour d'un repas auquel tous les enfants sont invités. Celui du mardi continuera jusqu'au 30 juin.

Comme chaque année, une partie du travail réalisé lors des ateliers sera exposé lors de la fête du village, le samedi 27 et dimanche 28 juin 2026.

Pour la saison 2026/2027, les ateliers reprendront, pour le cours le mardi 1er septembre et le samedi 5 septembre.

Nous serons présents au Forum des associations de Brax le 12 septembre après midi. N'hésitez pas à passer nous voir ou à contacter Myriam Tausin, présidente de la section, au 06.81.56.64.67.



Section Accros'Rando

La section accros'rando du foyer des jeunes de Brax continuent ses activités en 2026. Les cyclos sortent trois fois par semaine, les samedis, mardis et jeudis ; la rando douce tous les jeudis ; la rando plus soutenue tous les dimanches et mardis.

Deux grandes sorties sont prévues en Gironde et dans l'Aubrac en mai et juin.

En avril une sortie avec des vélos à assistance électrique a été organisée de Brax à Moncrabeau sur les voies douces.

La section prépare activement la randonnée d'octobre rose qui aura lieu le dimanche 18 octobre.



Handball Brax

Bilan de la saison 2025-2026 : une année de passion, de progression et de fierté pour notre club !

Alors que la saison sportive 2025-2026 s'apprête à livrer ses derniers verdicts, l'heure est au bilan pour notre association qui compte aujourd'hui environ 200 licenciés. Entre prouesses sur le terrain, apprentissage et moments de convivialité, le handball Brax a fait frémir les terrains depuis le début de l'année 2026.

Tour d'horizon d'une saison riche en émotions

✓ **Les Seniors tracent la voie**

Nos équipes fanions masculines ont porté haut nos couleurs cette année, avec des objectifs atteints et de belles ambitions pour l'avenir.

- *Seniors Garçons 1 (Excellence Région) : Mission maintien réussie !***

Dans un championnat exigeant et disputé, nos garçons ont su faire preuve de caractère et de solidarité pour valider leur maintien à ce niveau régional. Une belle récompense pour ce groupe.

- *Seniors Garçons 2 (Pré-Région) : Au sommet !***

Installée confortablement dans le haut du tableau, la réserve réalise un joli parcours et confirme la profondeur et la qualité de notre effectif senior.

✓ **La Jeunesse à l'honneur : Entre finales et progression**

Des plus petits aux plus grands, nos équipes de jeunes ont affiché une superbe mentalité tout au long de l'année.

- *U18 Garçons : Cap sur la finale Coupe 47 !*

Malgré une 2ème partie de saison un peu plus difficile en championnat régional, nos U18G ont de la ressource. Ils s'offrent une fin de saison royale en se qualifiant pour la finale de la Coupe 47 ! Tout le club sera derrière eux le 6 juin.

- *U15 Garçons : Une double dynamique.*

Avec deux équipes engagées, la relève est assurée ! Un beau parcours et une progression pour ces deux collectifs qui n'ont cessé de grandir ensemble.

En course vers la finale Coupe 47

✓ **Chez les U13, U11 et l'École de Hand**

- *U13 Filles : La révélation !*

Pour leur toute première année dans cette catégorie, nos filles ont réalisé un parcours magnifique en championnat et sont toujours en course vers la finale de la Coupe 47. Bravo à elles pour cette adaptation express au top !

- *U13 Garçons*

Une fin de saison un peu plus mitigée en termes de résultats, mais un apprentissage précieux qui servira pour les années à venir et toujours en course vers la finale Coupe 47.

- *U11 Garçons & Mixtes*

Nos U11G affichent une belle progression et sont toujours en course vers la finale Coupe 47. Compliments aussi à notre équipe U11 Mixte qui s'est accrochée même avec un faible effectif mais avec un cœur énorme à chaque match. Ils n'ont jamais démerité !

- *École de Hand et Babys*

Les sourires sur les visages de nos plus jeunes handballeurs font plaisir à voir. L'évolution est flagrante, la relève prend doucement ses marques, ballon en main.

✓ **Loisirs et Convivialité : Le cœur du club**

Le handball chez nous, c'est aussi le plaisir de se retrouver. Notre équipe Loisirs est au top de sa forme cette saison !

L'ambiance y est excellente, et les joueurs se préparent activement pour leur grand moment de l'année : le traditionnel tournoi de fin de saison, qui se déroulera dans le cadre de la fête locale. Un rendez-vous festif à ne pas manquer le samedi 27 juin dès 11h.

✓ **Les forces vives : Arbitres et Encadrants**

Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication de nos bénévoles au quotidien.

Mention spéciale à nos arbitres : Le club est fier de voir de nombreux jeunes et moins jeunes se former au sifflet cette saison. Assurer la relève de l'arbitrage, progresser est essentiel pour le jeu, merci à eux pour leur engagement.

Un grand merci également à nos encadrants bienveillants, qui donnent de leur temps chaque semaine pour accompagner, conseiller et faire grandir nos 200 licenciés, aussi bien sur le plan sportif qu'humain.

Mention très spéciale à toutes les personnes qui participent activement au bon déroulé de chaque match : Officiels de tables, responsables de salle, buvette, restauration...

Une saison 2026 qui confirme la pérennisation de notre club.

Merci à tous — joueurs, coachs, parents, supporters et bénévoles — et allez Brax !



Refuge animalier de Brax

Le bonheur parfait, une mère chatte et ses chatons.

En regardant une mère chatte materner ses chatons lovés contre elle, on ne peut que se sentir touché par l'image de cette maternité douce et sereine. Et pourtant, cette image est actuellement ternie par l'abandon. Un abandon nouveau. Depuis quelques mois ce ne sont plus seulement des chatons orphelins que le Refuge découvre, mais la mère accompagnée de ses nouveaux nés.

Des personnes mal intentionnées se débarrassent, sans vergogne, de la chatte devenue mère et de ses bébés encombrants !

Cette reproduction non maîtrisée est la porte ouverte aux abandons, aux maltraitements et souvent aux décès.

Combien de fois doit-on rappeler de faire stériliser les chattes pour éviter ces naissances incontrôlées et irresponsables ?

Christine Salane

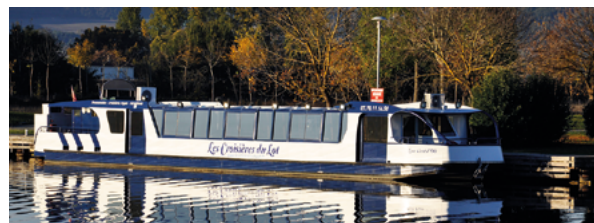


Griffons

Depuis le début de l'année 2026, le Club des Griffons a tenu son Assemblée Générale le 23 janvier dernier, les rapports, moral et d'activité ont été approuvés et les finances sont saines.



Le bureau est composé de la Présidente Yvette Passello, la Trésorière Annie Bihan et son adjointe Christiane Deffiet, la Secrétaire Jocelyne Kimak.



Nous accueillons nos 94 adhérents pour lotos ou belotes, tous les jeudis après-midi. Au programme : fin mai, sortie sur le Lot à Castelmoron avec un déjeuner croisière pour une cinquantaine de personnes, le 6 juin notre traditionnel repas de l'Amitié préparé par « La Licorne » et animé par Jérôme Chaumet.

Après un été bien mérité, reprise de nos activités fin août, une programmation au 15 octobre nous conduira au « Grain de Folie » à Bordeaux pour un repas spectacle.

TOUT LE TRI DANS UNE APPLI

TÉLÉCHARGEZ VOTRE CALENDRIER SUR L'APPLICATION MES DÉCHETS-AGGLO AGEN

MES CALENDRIERS

MES BACS

CONSIGNES DE TRI

HORAIRES DE DÉCHETTERIE

BORNES DE COLLECTE PRES DE CHEZ MOI

Rendez-vous sur le site

agglo-agen.fr

RUBRIQUE > COLLECTE

Avec la participation de

Fête de Brax

PROGRAMME 2026

VENDREDI 26 JUIN

19h: Soirée Foodtrucks – Place du Levant
Ambiance musicale avec : « Les Francisco Show »



SAMEDI 27 JUIN

Après-midi :

- Tournoi de handball
- Concours de pétanque familial
en partenariat avec l'association La Boule Braxoise

19h: Apéritif Offert par le Comité des fêtes !

20h: Repas Agen Events traiteur (réservation obligatoire)
Salade Fraîcheur et Rillettes – Parmentier de Canard – Farandole de desserts

- Retransmission de la finale du TOP14 -

22h30: Feu d'artifice par PynoPassion
Offert par la mairie



23h30: Bal avec DJ Alex Lenis Système

PROGRAMME ET CONTACTS



DIMANCHE 28 JUIN

8h - 18h : Vide-grenier (réservation obligatoire)

Dans la matinée:

Découverte du Badminton
avec ASBADABRAX

Midi: Restauration – Grillades

TOUT LE WEEK-END

Buvette – Manège
Exposition de Peintures/ Photos
(dans la petite salle des fêtes)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

06.70.06.88.17

